

DESCRIPTION : "SEPTEm 7021" - BRIQUE DE PAREMENT MOULÉE À LA PRESSE

"sEptEm 7021" anthracite - brique de parement moulée à la presse sablé - categorie I, HD

"sEptEm +7021" anthracite - brique de parement moulée à la presse sablé pour maçonnerie à joints minces et collée - categorie I, HD

TEXTURE, TYPE & COULEUR

La maçonnerie décorative (intérieure et/ou extérieure) est effectuée avec des briques de parement massives sablées avec une structure lisse.

La teinte est anthracite dans la masse.

ARGILE, PRODUCTION & ASPECT

Ce produit entièrement naturel est fabriqué avec de l'argile alluviale du quaternaire provenant de la vallée de l'Escaut.

Les briques sont moulées à partir d'une masse d'argile qui y est introduite et sont cuites à une température supérieure à 1150°C. La brique est une brique moulée à la presse massive et avec une structure homogène. Elle est libre de nodules de chaux ou autres. Elle présente au moins une boutisse et une panneresse sans fissures ou défauts qui seraient nuisibles à l'aspect global de la maçonnerie.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Les briques bénéficient des labels « CE » et « Benor » et présentent les caractéristiques suivantes :

Marque CE selon NBN EN 771-1 (Europe)

▪ Dimensions de fabrication (L/L/H)	: *216 x 70 x 52 mm
▪ Nombre/m ² (sEptEm)	: ca. 70 (joint normal)
▪ Nombre/m ² (sEptEm+)	: ca. 80 (joint mince)
▪ Tolérances dimensionnelles	: T1
▪ Plage (sEptEm)	: Rm (12/6/4)
▪ Plage (sEptEm+)	: Rm (8/4/4) précision de la mesure extra
▪ Masse volumique apparente sèche	: 2100 kg/m ³ +/- 15%
▪ Résistance à la compression moyenne (Cat. I)	: 30 N/mm ²
▪ Propriétés thermiques (λ 10, sec, 90/90)	: 0,69 W/mK (tableau 1 EN1745)
▪ Résistance au gel/dégel	: F2 - très résistant au gel
▪ Absorption d'eau (24 heures)	: < 8%
▪ Taux initial d'absorption d'eau (1 minute)	: < 1,5 kg/ (m ² .min) Classe IW2 (absorption modérée)
▪ Teneur en sels solubles actifs	: Classe S2
▪ Réaction au feu	: Classe A1
▪ Perméabilité à la vapeur d'eau	: μ = 50/100
▪ Adhérence (selon EN998-2-2003 addition C)	: 0,15 N/mm ² (mortier) et 0,30 N/mm ² (colle)

Marque Benor selon PTV 23-002 (des caractéristiques supplémentaires obligatoires pour la Belgique)

- Efflorescence : pas d'efflorescence (selon NBN B24-209)
- Compression caractéristique : $> 25 \text{ N/mm}^2$ (selon NBN B24-301)
- Résistance au gel : résistance élevée au gel (selon NBN B27-009)
- Caractéristiques d'apparence :

On considère dans le cas de briques destinées à la maçonnerie apparente que dans minimum 90% de la fourniture, au moins une panneresse et une boutisse ne présentent aucun dégât. Le nombre de briques avec défaut ne peut dépasser les 5%. Sont considérés comme défauts : la présence d'inclusions qui, par gonflement, pourrait provoquer des éclats dans la surface de la brique ; des fissures ayant une largeur $\geq 0.2 \text{ mm}$ reliant au moins deux arêtes. Tout dégât et défaut doit toujours être signalé avant la mise en œuvre.

Caractéristiques supplémentaires selon BRL 1007 pour les Pays-Bas

- NL BSB Certificat : certificat IKB 1494
- Division par code européenne : Groupe 1
- Taux initial d'absorption d'eau : $< 1,5 \text{ kg/(m}^2\cdot\text{min)}$ Classe IW2 (absorption modérée)
- Résistance au gel : Classe D

EXÉCUTION

Mélangez simultanément 5 palettes. Enlevez les briques verticalement de chaque pile. La condition de la bonne composition du mortier a lieu en consultation avec le fournisseur du mortier. La maçonnerie fraîche doit être protégée à l'aide d'une couche imperméable.

*Dimensions peuvent varier en fonction des productions. Pour la version la plus actuelle voir sur www.vandemoortel.be

Ce document n'est pas contractuel, il annule et remplace les précédents. Le fabricant se réserve le droit de modifier la gamme de produits ou les caractéristiques des produits. L'utilisateur doit s'assurer d'être en possession de la dernière version du texte descriptif.